

Des illusions perdues ? Du compromis au consensus au Parlement européen et à la Chambre des représentants américaine, de Selma Bendjaballah, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2016, 172 p.

Michel-Philippe Robitaille

Volume 37, numéro 1, 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043585ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043585ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Robitaille, M.-P. (2018). Compte rendu de [*Des illusions perdues ? Du compromis au consensus au Parlement européen et à la Chambre des représentants américaine*, de Selma Bendjaballah, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2016, 172 p.] *Politique et Sociétés*, 37(1), 173–176.
<https://doi.org/10.7202/1043585ar>

germano-soviétique de 1939 et la lutte contre le nazisme, le contexte de la guerre froide et les ondes de choc après le rapport de Khrouchtchev de 1956, les schismes dans le monde communiste et l'évolution de la gauche radicale dans le cadre européen des années 1950, l'évolution de la gauche radicale après 1968 et la dégringolade des partis communistes pendant les années 1970 et 1980.

La troisième partie, « Les gauches radicales après la disparition de l'Union soviétique », comprend sept chapitres. Les trois premiers couvrent trois types de réponses idéologiques par rapport à la fin du système communiste : le soutien des partis sociaux-démocrates dans des pays comme la Suède ou le Danemark, le réformisme radical comme Syriza en Grèce, et le chemin révolutionnaire, illustré par des communistes en Grèce, au Portugal ou en Belgique. Les chapitres quatre et cinq abordent des cas spécifiques : l'inclassable Parti socialiste aux Pays-Bas et Podemos en Espagne (qui nie appartenir à la famille de la gauche radicale). Les deux derniers chapitres se concentrent sur le groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne – Gauche verte nordique et concluent l'ouvrage en présentant les perspectives des gauches radicales contemporaines. Un accent est mis sur l'évolution de la gauche dans le contexte de l'intégration européenne.

La force principale de *Les gauches radicales en Europe* de Pascal Delwit est l'abondance des données, statistiques ou autres, sur les partis de gauche radicale en Europe. Même si la majorité de cette information, surtout dans les deux premières parties, est déjà bien présente dans les manuels d'histoire, le fait qu'elle soit rassemblée dans un seul ouvrage augmente la valeur de ce dernier après des chercheurs et des étudiants en science politique, notamment ceux qui se penchent sur les problèmes de l'évolution idéologique et institutionnelle contemporaine de la gauche radicale d'un point de vue comparatif. Un accent plus intense sur l'évolution de cette famille des partis après la chute du mur de Berlin, un période qui est moins couverte dans la littérature

historique mais qui anime toujours des discussions au sein des chercheurs, aurait augmenté encore davantage la valeur de l'ouvrage. Il est évident que l'auteur a adopté une approche épistémologique basée sur la suffisance des données quantifiables. Dans le cadre d'une telle approche, les données parlent d'elles-mêmes et l'interprétation ne fait que suivre les tendances statistiques. Pour cette raison l'auteur ne s'intéresse pas à vérifier des hypothèses émises dans des théories générales ou à moyenne portée de la politique comparée. Ce type d'approche alternative hypothético-déductive aurait permis d'élaborer sur le lien entre la gauche radicale en Europe et le clivage social ou sur le cadre institutionnel, entre autres. Le matériel amassé par Delwit, cependant, est suffisant pour permettre à d'autres chercheurs de prendre un chemin plus théorique et ainsi enrichir la politique comparée. Je recommande cet ouvrage aux chercheurs et aux étudiants qui s'intéressent à l'évolution de la gauche radicale européenne du point de vue historique.

Siméon Mitropolitski
École d'études politiques,
Université d'Ottawa
smitropo@uottawa.ca

Des illusions perdues ? Du compromis au consensus au Parlement européen et à la Chambre des représentants américaine, de Selma Bendjaballah, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2016, 172 p.

L'ouvrage de Selma Bendjaballah, tiré d'une thèse soutenue au Centre d'études européennes de l'Institut d'études politiques de Paris, arrive à point. À l'heure où l'euroscpticisme et la méfiance à l'égard des institutions supranationales trouvent leur chemin jusqu'au sein des institutions universitaires, il convient de saluer un tel effort d'étudier empiriquement le fonctionnement des organes décisionnels de l'Union européenne. Cette étude permet d'évaluer concrètement et de façon nuancée le caractère plus ou moins démocratique de l'UE.

Du point de vue de l'approche, ce livre s'inscrit dans le courant de l'étude des processus en politique comparée. Plus qu'une description de l'appareil institutionnel des entités étudiées, cette approche tente d'expliquer leur fonctionnement concret et la reproduction dans le temps des pratiques qui y ont cours.

Bendjaballah s'intéresse spécifiquement au processus à travers lequel se forme le compromis parlementaire. Que signifie la prise de décision par consensus, c'est-à-dire la recherche de compromis permettant de dépasser le seuil de 50 % + 1 d'appuis à une décision, du point de vue démocratique ? Ce mode de décision témoigne-t-il d'un déficit démocratique ou du caractère fonctionnel des institutions représentatives ? La réponse à ces questions passe, selon l'auteure, par l'interrogation des motivations des parlementaires à chercher le compromis, et des lieux et des contextes où se négocie celui-ci. Si la recherche est motivée par des interrogations construites autour de la problématique européenne, l'auteure choisit une perspective comparée pour rendre compte du cas européen à la lumière des dynamiques ayant cours à la Chambre des représentants américaine. Bien que ses conclusions visent à éclairer le cas européen, elle n'entend pas pour autant traiter la problématique américaine comme un cas secondaire.

Bendjaballah soutient que les élus des assemblées étudiées s'investissent dans le processus du compromis afin de saisir des possibilités d'avancement de leur carrière politique et de se plier aux impératifs qui leur sont imposés quant à la poursuite de celle-ci. À travers la distribution de postes au sein des commissions et des comités parlementaires, les partis contrôlent les possibilités d'avancement des élus. Ceux-ci sont donc incités à faire avancer les dossiers sur lesquels ils travaillent, ce qui requiert une ouverture au compromis, en vue de convaincre une majorité transpartisane d'appuyer un projet législatif.

Le compromis n'est pas qu'une histoire d'opportunités pour les élus pour autant. Les parlementaires se trouvent parfois contraints de participer aux com-

promis sous peine de mettre un terme à leur carrière politique. Dans le cas européen, ce sont les partis qui imposent cette contrainte, alors qu'ils pourraient choisir ne pas renouveler l'inscription d'un élu sur la liste électorale au moment du scrutin. Aux États-Unis, l'électorat joue un rôle central dans la contrainte des parlementaires, qui se voient forcés de négocier l'inclusion de législation(s) portant sur les enjeux chers à leur électorat dans les projets adoptés, sans quoi ils risquent de perdre leur siège.

Dans les deux assemblées, les lieux de la négociation transpartisane sont multiples, mais les commissions et les comités parlementaires sont centraux dans le processus. En raison de la spécialisation des élus qui y siègent et de la technicisation de la discussion, les parlementaires sont en mesure d'atténuer la polarisation partisane dans ces instances. Puis, cette expertise leur confère une légitimité pour inviter leurs collègues à appuyer le compromis législatif qui émerge de ces négociations en assemblée restreinte.

Une fois posés sa problématique et son cadre théorique s'appuyant sur les enjeux relatifs à la carrière des élus, Bendjaballah réserve un chapitre à la dynamique des compromis réussis et un autre à l'échec de l'atteinte d'un consensus. D'après elle, les mêmes mécanismes liés à la poursuite d'objectifs carriéristes des élus permettent d'expliquer la réussite et l'échec dans la recherche du compromis. Ainsi, les parlementaires sont amenés à négocier le compromis par l'octroi d'opportunité de carrière, comme l'obtention d'un poste de responsabilité en commission parlementaire. Parfois, la contrainte du parti au Parlement européen ou de l'électorat à la Chambre des représentants forcera la concrétisation du consensus ; dans d'autres cas, l'inverse se produira, alors que l'élu prendra conscience qu'endosser un document législatif pourrait lui coûter son poste.

Bendjaballah constate que l'objet de son étude, le compromis et le mode de décision par consensus, est en déclin dans les deux assemblées étudiées. À la lumière de son analyse, elle conclut que la polarisation partisane qui a cours dans les deux chambres

depuis quelques années ne témoigne pas d'une démocratisation des institutions fédérales américaines et supranationales européennes. Au contraire, l'exemple américain montre, à son avis, que la polarisation éloigne les élus des préoccupations de leurs électeurs.

Son analyse s'appuie sur des données quantitatives et qualitatives de natures variées. Les statistiques servent généralement à illustrer la variation des compromis transpartisans, des partis qui y participent et des secteurs d'activité qui sont visés par la législation en question. La thèse à proprement parler, concernant l'explication du processus de négociation du compromis, s'appuie davantage sur des entretiens et sur des sources secondaires.

Les spécialistes de la politique comparée trouveront dans cet ouvrage une analyse originale et pertinente. L'approche processuelle permet d'introduire un aspect dynamique dans ce qui est par ailleurs une intéressante reconstruction de l'architecture institutionnelle des entités étudiées. Les adeptes des approches héritées des sciences sociales resteront quelque peu sur leur appétit. L'auteure n'a en effet que peu à dire des dynamiques sociales qui sous-tendent la polarisation croissante des forces politiques des assemblées qu'elle analyse.

Le lecteur formé aux méthodes qualitatives pourrait être déconcerté face à l'utilisation de méthodes statistiques qui ne sont pas explicitées au fil de l'argumentaire. Le renvoi à l'explication méthodologique en annexes pour ce type de données allège certes la lecture, mais ce découplage des arguments et des méthodes et des données sur lesquelles ils s'appuient peut être déroutant pour les néophytes. Cela dit, l'essentiel de l'argument repose sur une méthode comparative processuelle plus que sur l'analyse statistique.

Un enjeu de taille demeure le choix des cas de comparaison, qui peut paraître douteux au premier abord. En effet, du point de vue de l'homogénéité des unités d'analyses, il y a des questions à se poser. Alors que la Chambre des représentants s'inscrit dans un ensemble d'institutions fédérales

qui exercent la souveraineté sur un État, le Parlement européen reste, d'une certaine façon, un centre de pouvoir plus symbolique qu'effectif, qui préfigure les possibilités de démocratisation de l'UE plus qu'il ne les incarne. L'absence de souveraineté d'un ordre européen conservant une dimension géopolitique importante n'est pourtant pas le seul aspect d'hétérogénéité des cas comparés. On peut penser au fait que le Parlement européen est le seul organe législatif de l'UE, alors que la Chambre des représentants partage son rôle de législateur avec le Sénat. Ces problèmes sont reconnus par l'auteure, qui croit néanmoins aux vertus heuristiques de la comparaison qu'elle propose. Si la justification des unités d'analyse n'est pas des plus convaincantes, l'argument principal du livre est beaucoup plus solide.

Certains axes de critiques mériteraient d'être explorés en élargissant le cadrage que fait l'auteure pour considérer des explications alternatives. Par exemple, les exemples de législations choisis pour illustrer le processus de formation du consensus et son échec sont multiples et concernent de nombreux aspects de la vie politique et sociale. Il aurait été intéressant de voir de façon plus détaillée les relations entre la variation des enjeux légiférés, des préoccupations politiques représentées par les projets législatifs, et de la capacité des élus d'arriver à un compromis.

De plus, dans le cas américain, Bendjaballah évoque la contrainte que constituent les préoccupations des électeurs pour la réélection des élus. L'opinion publique à l'échelle locale est appréhendée comme une donnée fixe, qui détermine la stratégie des parlementaires au cours du processus décisionnel. Une étude du processus de formation de l'opinion publique aiderait à rendre compte de la complexité de la relation entre élus et électorat.

En dépit de ces quelques critiques, *Des illusions perdues ?* de Selma Bendjaballah apparaîtra comme salutaire aux chercheurs qui aspirent à voir l'Europe poursuivre le processus d'intégration en empruntant la voie démocratique, et qui ont urgemment besoin d'outils conceptuels et analytiques

pour évaluer l'état de la démocratie communautaire sur le Vieux Continent et montrer la voie de son approfondissement.

Michel-Philippe Robitaille

Département de sociologie,

Université du Québec à Montréal

robitaille.michel-philippe@courrier.uqam.ca

Le sujet du féminisme est-il blanc? Femmes racisées et recherche féministe, sous la dir. de Haïma Hamrouni et Chantal Maillé, Montréal, Remue-Ménage, 2016, 270 p.

L'ouvrage collectif *Le sujet du féminisme est-il blanc? Femmes racisées et recherche féministe* s'inscrit dans le contexte particulier des recherches en études féministes au Québec et s'adresse aux chercheuses de ce domaine, et plus largement aux militantes féministes. Différents débats publics et mobilisations ont généré un contexte où le mouvement féministe québécois fut appelé à s'interroger sur le «sujet» qu'il met de l'avant. En formulant l'interrogation: «Le sujet du féminisme est-il blanc?», cet ouvrage s'inscrit dans cette mouvance. De plus, en posant une telle question, Haïma Hamrouni et Chantal Maillé développent un champ d'analyse encore sous-exploré dans un contexte spécifiquement québécois: celui de l'intersection entre les oppressions de genre et de race. L'exploration de ce champ pousse celles-ci à se poser une autre question centrale: «Est-ce que les revendications au cœur du féminisme actuel représentent bien les préoccupations profondes des femmes minorisées, racisées, ou traduisent-elles davantage l'expérience des femmes blanches privilégiées de par leur couleur?» (p. 11) Les auteures de cet ouvrage collectif y reviennent toutes à leur façon, en proposant différentes avenues permettant au mouvement féministe québécois de se recentrer autour des revendications et des préoccupations des femmes racisées. Cette idée d'un «recentrement» est d'ailleurs primordiale dans leur démarche. Il s'agit de favoriser un déplacement du lieu du discours féministe du centre vers la marge,

et ce, afin de mettre de l'avant des sujets féministes peu entendus.

Les textes de cet ouvrage peuvent être assemblés sous trois thèmes: la conceptualisation, la position de chercheuse et les situations particulières.

Un premier constat rassemble les questionnements des auteures sur les enjeux de conceptualisation: «[l']appréhension des injustices qui découlent de processus d'imbrication du racisme et du sexisme requiert l'élaboration d'un cadre d'analyse propre» (p. 125). Afin de répondre à cette nécessité, l'ouvrage met de l'avant le concept de «femmes racisées». Dans un contexte québécois où les données précises illustrant les oppressions de classe et de race sont peu développées, voire totalement manquantes, Chantal Maillé constate que l'usage de ce concept intersectionnel fait face à un «vide catégoriel» (p. 170). Elle développe également une critique de l'usage du terme «diversité» pour nommer les femmes racisées et leur situation particulière. Cette critique est centrale dans l'ouvrage. Naïma Hamrouni et Sandrine Ricci la développent également. Ricci explique l'importance de problématiser l'usage de ce concept de «diversité» car, dépolitisé, consensuel et positif, il joue un rôle de «masquage» (p. 180) des rapports d'oppression de genre et de race. Hamrouni poursuit en ce sens en dénonçant l'invisibilisation des situations particulières des femmes racisées par l'usage de termes indifférenciés (diversité, multiculturalisme, etc.). Elle insiste sur la nécessité de nommer les oppressions, ce qui a l'avantage de mettre au jour des situations qui auraient autrement passé sous silence. Ryoa Chung souligne aussi le rôle essentiel de la catégorie de «femmes racisées». Elle montre de quelle façon ce concept peut contribuer à la dissolution de la «cécité conceptuelle» (p. 79) affectant le champ de l'éthique des relations internationales. Construit sur le paradigme du libéralisme, ce champ gagnerait – plaide Chung – à sortir de l'illusion d'un «sujet universel et neutre» afin de s'intéresser aux situations particulières des groupes marginalisés, et ainsi acquérir une compréhension plus